



FFSB ASBL

**Fédération Francophone
des Sourds de Belgique**

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique est une association d'éducation permanente qui fédère un réseau d'associations actives dans le domaine de la surdité et se fait le porte-parole de ces associations et leurs membres sourds et malentendants.

WWW.FFSB.BE



RAPPORT ANNUEL 2024

A photograph of three people in a meeting. On the left, a woman with glasses and dark hair is looking towards the center. In the middle, a man with short hair is looking towards the right. On the right, a woman with long dark hair is gesturing with her hands as if speaking. They are in front of a stone wall. The image is overlaid with a semi-transparent blue filter.

SOMMAIRE

01 MOT DE BIENVENUE

02 LA FFSB C'EST...

- 5 Organigramme
- 6 Chiffres (FFSB)
- 7 Présentation des associations affiliées

03 QUELQUES CHIFFRES (SURDITÉ)

04 ACTIONS & REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

9 Interprétation

- L'étude du Service Francophone des Métiers et des Qualifications
- La modification de l'arrêté SACIPS de la COCOF
- L'évaluation de la qualité d'interprétation dans les médias
- La plateforme des acteurs de l'interprétation

11 Numéro d'urgence 112 : un accès toujours problématique

- Réunion avec ASTRID et Doof Vlaanderen
- Tests du service d'urgence par SMS et de l'application 112BE

11 Accessibilité des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles

12 Santé

- Rencontre SPF Santé avec Doof Vlaanderen
- AVIQ Groupe de travail sur l'accès aux soins de santé
- Interview sur la thérapie génique

14 Décret reconnaissant la LSF

15 Mandats de la FFSB pour représenter les personnes sourdes et malentendantes

- Commission Consultative de la Langue des Signes
- Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles
- Conseil Consultatif des Personnes en Situation de Handicap FWB
- Conseil Consultatif Wallon des Personnes en Situation de Handicap
- La commission d'accompagnement d'UNIA
- Belgian Disability Forum

18 Cartes blanches

- Carte blanche 1 - Révision de l'article 150 de la Constitution
- Carte blanche 2 - Handistreaming et obligation de standstill
- Lettre ouverte de l'asbl Lire & Écrire

19 Soirée table ronde avec les partis politiques

05

GRANDS ÉVÈNEMENTS

- 20 Marche balisée
- 21 Journée Mondiale des Sourds
- 23 Vivre ensemble

06

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

- 24 Section FFSB-Jeunes
- 26 Section FFSB-Femmes
- 27 Section FFSB-Seniors
- 28 Le vrai forum de la FFSB

07

CONFÉRENCES & ANALYSES DES 4 MATINS

- 29 Les aménagements raisonnables
- 30 Les interprètes sourds
- 31 Les appels téléphoniques via des centres relais
- 32 Les pratiques sociales des jeunes sourds d'aujourd'hui

08

SOUTIEN DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

- 33 Journée des associations
- 33 Représentations variées

09

RELATIONS INTERNATIONALES

- 34 European Union of the Deaf
- 34 World Federation of the Deaf

10

RÉCOLTE DE FONDS

- 35 Comment nous soutenir ?

11

REPRÉSENTATIONS EN 2024

12

PROJETS 2025

- 37 Journée des associations
- 37 Cycle de conférences des 4 matins
- 38 Inclusion numérique
- 38 Marche balisée à Beauraing
- 39 Journée Mondiale des Sourds à Mons
- 39 Vivre Ensemble
- 39 Information sur la Santé en langue des Signes

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Fédération Francophone des Sourds
de Belgique ASBL
Avenue Marnix 19A/25
1000 Bruxelles

E-mail : info@ffsb.be
Web : www.ffsb.be

Numéro d'entreprise :
0417.366.155
RPM Bruxelles
IBAN : BE37 7340 3805 5028
BIC : KREDBEBB

OÙ TROUVER CE DOCUMENT ?

Le document PDF est
disponible en ligne ici :
www.ffsb.be/identite/publications/

QUE SIGNIFIENT CES SYMBOLES ?



URL - Site Internet



Langue des signes



Vidéo



Adresse email



Document



Photos



Dates

CRÉDITS ILLUSTRATIONS

streamlinehq.com/illustrations/
milano - Canva - Freepik - Pexels
Flaticon.com/smashingstocks

01 | LE MOT DE BIENVENUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers membres de la communauté sourde de Belgique francophone,

Chers lecteurs,

Chers amis,

L'année 2024 a été, une fois de plus, marquée par de nombreux défis mais aussi de belles avancées pour notre communauté. Grâce à l'engagement constant de notre équipe, de nos associations affiliées, de nos partenaires et de nos bénévoles, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, fort de ses 31 membres, a pu poursuivre son travail essentiel de plaidoyer, de représentation, de sensibilisation et d'action afin de s'assurer que les droits linguistiques des personnes sourdes et malentendantes sont respectés.

Ce rapport annuel retrace avec rigueur les projets que nous avons menés, les combats que nous avons portés et les positions que nous avons défendues. Qu'il s'agisse de la réforme du décret de reconnaissance de la Langue des Signes de Belgique Francophone, de l'amélioration de l'accessibilité aux services d'urgence, de la qualité de l'interprétation professionnelle, de la santé, ou encore de la participation politique des jeunes et des femmes sourdes, chaque action vise un même objectif : garantir une société où toutes les personnes sourdes peuvent participer, contribuer et s'épanouir via l'utilisation de notre langue des signes, la LSF.

La FFSB affirme plus que jamais sa mission : celui de fédérer les différentes voix et opinions de la communauté sourde, au travers de 31 associations, afin de les relayer aux pouvoirs publics. Les multiples mandats que nous assumons, tant au niveau régional, communautaire que fédéral, témoignent de la reconnaissance croissante de notre expertise.

Je tiens à remercier sincèrement chaque personne ayant contribué à nos missions cette année : membres du Conseil d'administration, les membres de l'équipe, bénévoles, membres des associations, partenaires institutionnels et associatifs. Vous êtes la force vive de notre fédération.

Ensemble, continuons à faire entendre nos voix, à signer nos droits, et à construire une société où la langue des signes a toute sa place.

Bonne lecture à toutes et tous.

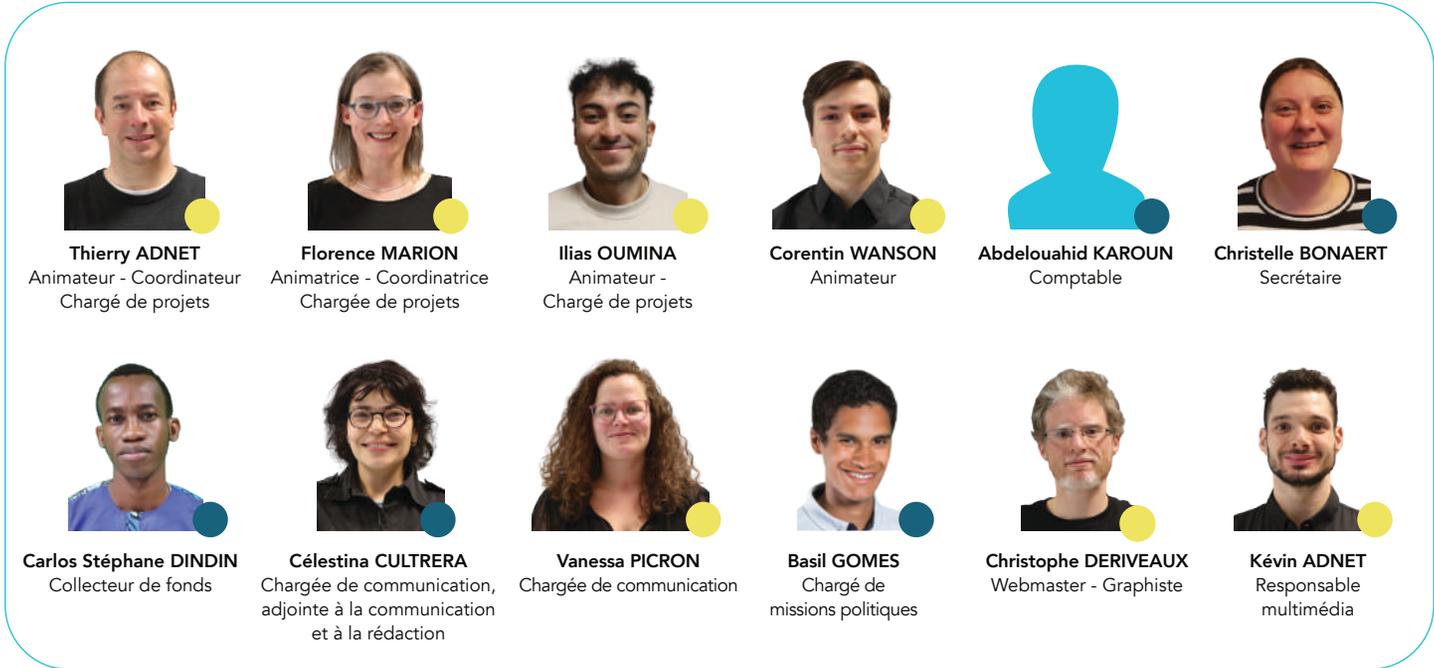


Alexandre Bloxs et El Amine El Hassani

Président de la FFSB et membre du Conseil d'Administration de la FFSB



-  Sourd-e
-  Entendant-e



Composition de l'équipe en fonction au 1^{er} mars 2025

02

LA FFSB C'EST...

Chiffres (FFSB)



www.ffsb.be

587 480 visiteurs au total

Notre site compte en moyenne 137 visiteurs par jour, 1200 visiteurs par semaine, 4670 visiteurs par mois, 30 225 visiteurs en une année.

Entre 100 à 300 visites par jour, 9 716 visites sur les 7 derniers jours. 20 155 visites par mois, et au total 142 480 visites sur toute l'année 2024. Nous avons publié 39 articles sur le site de la FFSB durant l'année 2024. Ces chiffres ont été relevés le 12 février 2025.



+65 000
VISITES UNIQUES

Notre page « **Apprendre la langue des signes** » est la 2^e page la plus vue sur notre site, après la page d'accueil, ce qui montre un fort intérêt du public pour la langue des signes de Belgique francophone.



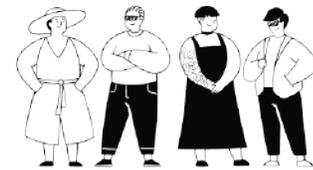
56 vidéos LSF/B publiées en 2024

 www.vimeo.com/ffsbbelgique



45h de discussion

En 2024, nous avons organisé 16 réunions internes avec toute l'équipe de la FFSB, totalisant 45 heures de discussion et de coordination. Ces moments d'échange sont essentiels pour assurer le bon déroulement de nos projets.



52 bénévoles

Par ailleurs, 52 bénévoles ont contribué activement aux différentes actions menées cette année, illustrant l'engagement fort au sein de notre structure.



Nos réunions d'équipe sont interprétées en LSF-B-Français

21h de travail

En 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni à 9 reprises, totalisant 21 heures de travail. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les décisions stratégiques et d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation.



Vous trouverez des informations sur nos actions et nos projets, sur les associations et des ressources sur la langue des signes (cours, sensibilisation...).

 www.ffsb.be



Forum Facebook : Un lieu d'échanges pour aborder des sujets autour de la surdité, compte 2025 membres. Il est modéré par notre service communication.

 www.facebook.com/groups/ffsbasbl



Choisissez la situation que vous voulez rendre accessible et partez à la découverte des possibles !

 www.visualmundi.be



Services, loisirs, activités, offres d'emploi, pour personnes sourdes et malentendantes.

 www.facebook.com/annoncesturquoises/



Toutes les informations à propos de votre santé en langue des signes.

 www.isasi.be



Trente-et-une associations unies pour avancer ensemble, unissez-vous à nous pour améliorer votre impact et faire la différence !



« Les associations affiliées sont au cœur de notre action »

« La FFSB est un partenaire de choix de l'APEDAF »

Vous souhaitez devenir une association affiliée ?

Rejoindre la FFSB, c'est intégrer un réseau dynamique et profiter de nombreux avantages pour développer vos actions.

Pourquoi nous rejoindre ? Parce que c'est :

- Avoir droit de vote et d'opinion à l'Assemblée Générale
- Définir les orientations stratégiques et accéder aux budgets prévisionnels
- Accroître ses opportunités de partenariats et de visibilité médiatique
- Être prioritairement consulté lorsque la FFSB recherche une expertise ou une expérience de terrain.
- Accéder prioritairement et parfois gratuitement à nos événements et conférences
- Rejoindre un réseau d'échanges et de collaborations entre associations affiliées.

Comment faire ?

Manifester son intérêt à l'attention du Conseil d'Administration et de la Direction en adressant une lettre de motivation ou une vidéo et une copie des statuts de votre association à l'adresse mail : secretariat@ffsb.be

Si le Conseil d'Administration juge votre demande d'affiliation recevable conformément à nos statuts, vous êtes invités à verser le montant relatif à la cotisation annuelle et à présenter votre candidature à la prochaine Assemblée générale.

Si vous êtes admis par les membres de l'Assemblée Générale, votre affiliation est effective. Le cas échéant, votre cotisation vous est remboursée.



Ne restez pas seuls, rejoignez une communauté engagée !

03

QUELQUES CHIFFRES (SURDITÉ)

On peut considérer le nombre de personnes sourdes et malentendantes de Belgique francophone estimé, pour 2024, comme suit :

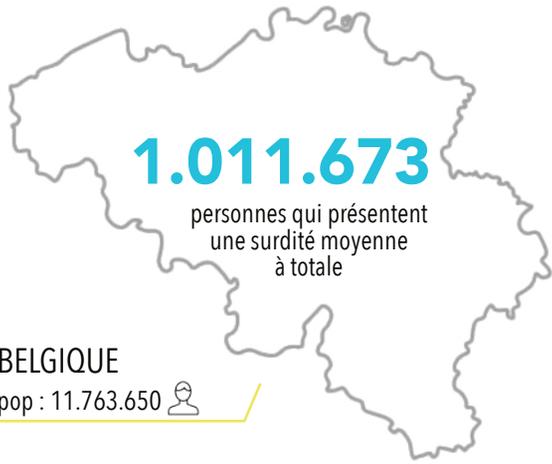
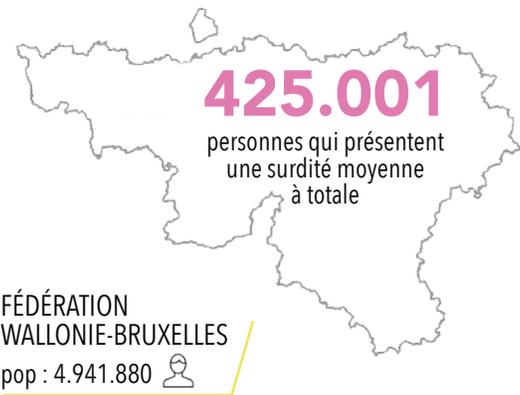


Tableau récapitulatif*

ZONE	POPULATION (01/01/2024)	SURDITÉ MOYENNES À TOTALES (8,6%)	TOUS TROUBLES DE L'AUDITION (16,1%)
Belgique	11.763.650	1.011.673	1.893.947
Région de Bruxelles-Capitale	1.249.597	107.465	201.185
Région Wallonne	3.692.283	317.536	594.457
Fédération Wallonie-Bruxelles	4.941.880	425.001	795.642
Province du Brabant Wallon	414.130	35.615	66.674
Province de Hainaut	1.360.074	116.966	218.971
Province de Liège	1.119.038	96.237	180.165
Province de Luxembourg	295.146	25.382	47.518
Province de Namur	503.895	43.334	81.127

Source : statbel.fgov.be

*Nombre de personnes en milliers



30.000 à 50.000
personnes utilisent une langue des signes en Belgique

12.000 à 22.000
personnes utilisent une langue des signes en Fédération Wallonie-Bruxelles

Une surdité moyenne à totale touche **1 personne sur 100** de moins de **20 ans**, donc en âge d'être scolarisée

À partir de **50 ans** la surdité est handicapante dans la vie de tous les jours pour **1 personne sur 10**

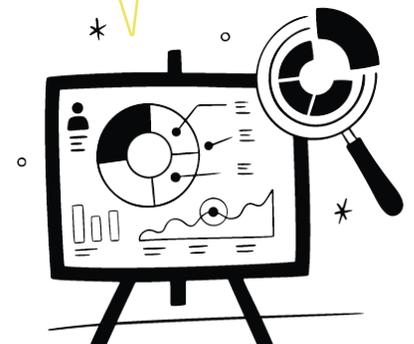
Selon l'European Union of the Deaf

1 personne sur 1000 utilise la langue des signes comme première langue soit **11 000 personnes** en Belgique

À partir de 75 ans la surdité (légère à totale) touche **1 personne sur 2**

De 20 à 39 ans la surdité (légère à totale) touche **7,5%** des personnes de cette tranche d'âge

De 40 à 59 ans la surdité (légère à totale) touche **17,4 %** des personnes de cette tranche d'âge





La FFSB a un partenariat avec l'ABILS qui stipule qu'elle sollicite l'ABILS pour tout ce qui concerne le travail de l'interprète en langue des signes, et que l'ABILS sollicite la FFSB pour tout ce qui concerne la défense des droits des personnes sourdes et malentendantes.

Ce partenariat permet de collaborer sur de nombreux sujets pour lesquels la voix des interprètes et des personnes sourdes et malentendantes ont toutes les deux une place importante. En effet, la FFSB considère que **sans soutenir la profession d'interprète en langue des signes**, il n'est factuellement pas possible de **soutenir l'accessibilité par le biais d'une interprétation**. De même, il n'est déontologiquement pas correct pour une interprète en langue des signes d'exprimer quels sont les besoins des personnes sourdes et malentendantes en parlant à leur place. Également, l'ABILS est souvent mieux informée sur les évolutions de la profession d'interprète en langue des signes et travaille en collaboration étroite avec un réseau d'experts sur le sujet. La mobilisation de tels experts est souvent importante dans les dossiers portés par la FFSB.

Ainsi en 2024 trois dossiers concernant directement l'interprétation en langue des signes ont mobilisé les accords conclus dans le cadre de ce partenariat.

« La FFSB a eu un impact significatif sur notre travail en tant qu'association partenaire. Grâce à cette collaboration, nous avons eu la possibilité de travailler ensemble sur des dossiers traitant des droits des sourds et de l'interprétation professionnelle. Nos échanges sont désormais plus transparents, et la relation de confiance qui s'est établie nous permet de développer des actions communes plus efficaces, mieux coordonnées et plus impactantes pour la communauté. »

- ABILS

L'étude du Service Francophone des Métiers et des Qualifications



Cette étude initiée par des acteurs de l'interprétation en milieu social, en partie non spécialisés dans la surdité, visait à évaluer la faisabilité de mettre en place une formation courte d'un an à l'interprétation en langue des signes. La FFSB s'est positionnée en la faveur d'une **consultation et d'une écoute réelle** de tous les acteurs de l'interprétation. Elle considérait qu'une telle étude ne pouvait être qualitative que si ceux-ci étaient tous impliqués. Or une partie des acteurs a décidé de ne pas s'impliquer dans l'étude, pour des raisons méthodologiques et philosophiques. La FFSB a donc demandé son arrêt et le SFMQ a abandonné son étude.

La modification de l'arrêté SACIPS de la COCOF



L'arrêté Service d'Appui à la Communication et à l'Interprétation pour les Personnes Sourdes détermine quels sont les professionnels qui peuvent travailler pour le service d'interprétation pour sourds de Bruxelles. La FFSB et l'ABILS ont demandé la suppression de la catégorie « aide à la communication » par le biais de l'usage du français signé qui n'est ni un code permettant de visualiser le français ni une langue. Elles ont aussi demandé, et avec ceux-ci, la possibilité d'**intégrer des professionnels sourds**. L'arrêté a été modifié, permettant à Info-Sourds de Bruxelles d'avancer dans la définition et la formation continue de ses professionnels subventionnés en étant davantage en accord avec la majorité des acteurs de l'interprétation en langue des signes.



L'évaluation de la qualité de l'interprétation dans les médias

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel auprès duquel la FFSB défend les intérêts des personnes sourdes et malentendantes estimait ne pas être compétent pour évaluer la qualité de l'interprétation en langue des signes. De plus, bien que la FFSB ait régulièrement des échos remettant cette qualité en question (notamment via le projet d'éducation permanente autour des NIOUZZS, voir rapports d'activités des années précédentes), très peu de personnes sourdes s'adressent au CSA pour soulever de telles difficultés. La FFSB avait déjà demandé en 2019 que des balises soient posées pour encadrer la qualité des interprètes engagées et évaluées au sein des médias, sans que le CSA ne puisse mettre d'autres balises que

des critères de qualité objectivables pour toute personne ne maîtrisant pas la langue des signes (taille à l'écran, couleur des vêtements, etc.).

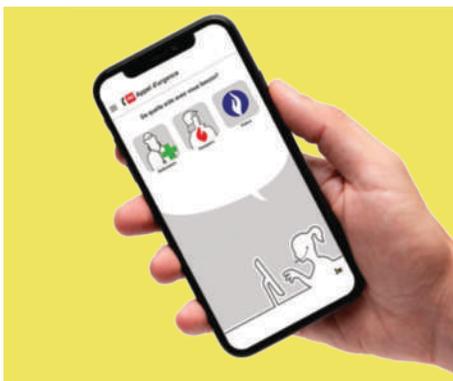
La FFSB et l'ABILS ont donc eu deux réunions, le 12 mars et le 28 novembre, avec le CSA et des représentants des interprètes sourds, pour réfléchir à la création d'un dispositif visant à monitorer la qualité de l'interprétation ou de la présentation en langue des signes. Un chercheur en traduction et interprétation était présent et a proposé de démarrer une étude avec l'UCL visant à mettre en place un dispositif d'évaluation de la qualité des interprètes en langue des signes dans les médias. Une telle évaluation peut et doit

aussi permettre d'évaluer les professionnels qui s'expriment directement en langue des signes à l'écran. Nous sommes donc dans l'attente des nouvelles de cette opportunité. La FFSB estime qu'un tel dispositif ne peut pas s'improviser dans la mesure où si évaluation il y a, elle doit être la plus juste possible, surtout vis-à-vis de l'interprète ou du présentateur évalué et qui agit à visage découvert. De plus, les avis des personnes sourdes et malentendantes peuvent être très différents et il faut qu'une évaluation permette de dégager des recommandations adaptées à tous les publics de personnes sourdes et malentendantes qui consultent les médias.

La plateforme des acteurs de l'interprétation



La plateforme des acteurs de l'interprétation initiée par l'ABILS en 2023 et au sein de laquelle la FFSB défendait les intérêts des personnes sourdes et malentendantes ne s'est pas poursuivie en 2024 car les membres de l'ABILS ont pris la décision de se réorganiser d'abord en interne afin de pouvoir fonctionner plus efficacement sur les enjeux soulevés par la plateforme. La FFSB espère qu'en fin de compte, cette réorganisation permettra d'aboutir sur un travail effectif des difficultés qui ont été abordées au sein de la plateforme car elles nécessitent l'implication de nombreux acteurs de l'interprétation et de la traduction en langue des signes et ceux-ci doivent pouvoir entendre les difficultés des personnes sourdes et malentendantes lorsqu'elles sont confrontées à des interprètes et des traducteurs.



L'accessibilité du numéro d'urgence 112 pour les personnes sourdes et malentendantes reste un enjeu prioritaire. Depuis plusieurs années, la FFSB interpelle les autorités sur les dysfonctionnements de l'application 112 et sur les obstacles qui empêchent un accès équitable aux services d'urgence. L'objectif est d'assurer une accessibilité optimale et de mettre en place des protocoles clairs pour une meilleure prise en charge des personnes concernées.

Réunion avec ASTRID et Doof Vlaanderen

Dans ce cadre, la FFSB a participé à une réunion le 15 mai avec les représentants d'ASTRID (l'organisme en charge des communications d'urgence), du SPF Intérieur, de Doof Vlaanderen et du CAB. Lors de cette rencontre, ASTRID a reconnu la nécessité d'améliorer l'accessibilité du 112 et a indiqué qu'une réflexion interne était en cours, notamment en lien avec l'European Accessibility Act, qui entrera en vigueur en 2025.

La FFSB a de nouveau insisté sur l'urgence de rendre l'application 112 plei-

nement fonctionnelle pour toutes les personnes sourdes et malentendantes. Elle a relayé les plaintes d'utilisateurs confrontés à des difficultés majeures et a souligné que ces problèmes, signalés depuis des années, ne pouvaient plus être ignorés.

Une mise à jour du système 112 est prévue dans la seconde moitié de 2025. La FFSB restera vigilante afin que cette évolution représente une véritable avancée et non une occasion manquée.



Tests du service d'urgence par SMS et de l'application 112BE

Parallèlement aux échanges avec ASTRID, la FFSB mène des tests concrets pour évaluer l'accessibilité des services d'urgence. Le 28 novembre, notre chargée de communication, Vanessa Picron, accompagnée de Sour'Dimension, l'une de nos associations affiliées, a visité le Centre de Communication de l'Arrondissement de Namur pour tester le service d'urgence par SMS (8101 et 8112) ainsi que l'application 112BE.

Lors de cette séance, plusieurs problèmes techniques ont été identifiés, bien qu'aucune erreur humaine n'ait été constatée. Ces tests ont confirmé l'importance d'une évaluation régulière des systèmes dans des conditions réelles.

Suite à ces constats, il a été convenu de :

- Transmettre les problèmes relevés à ASTRID, l'opérateur en charge des communications entre services d'urgence, afin qu'ils soient corrigés rapidement.
- Reprendre les tests au début de l'année 2025, pour s'assurer que les ajustements nécessaires ont bien été effectués.
- Organiser une matinée de tests dédiée aux personnes sourdes et malentendantes, en collaboration avec le Centre de Communication. Cette initiative leur permettra de mieux comprendre les procédures d'urgence et de réduire le stress en situation réelle.

Accessibilité des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS)



Le 26 janvier 2024, la FFSB et l'ABILS ont rencontré la Secrétaire d'État Marie-Colline Leroy afin d'aborder les problèmes d'accessibilité et d'inclusivité des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles pour les personnes sourdes en Belgique francophone. Si la réunion s'est déroulée à bâtons rompus, elle n'a toutefois pas permis de dégager de pistes de solutions budgétairement viables, malgré l'importance de ce sujet dans le cadre des luttes féministes intersectionnelles. Ce dossier continuera à être suivi par la FFSB dans les prochaines années.

Rencontre SPF Santé avec Doof Vlaanderen



Nous avons rencontré le service responsable de la médiation interculturelle au sein du SPF Santé avec Doof Vlaanderen, afin d'examiner ensemble les possibilités d'améliorer l'accessibilité des hôpitaux aux personnes sourdes. UNIA était également présent pour contribuer aux discussions.

Par la suite, une seconde réunion s'est tenue avec le cabinet du Ministre Vandembroucke, représenté par ses conseillers en

santé publique, en présence du SPF Santé, de Doof Vlaanderen et d'UNIA. Cette rencontre a permis de poursuivre les échanges et d'explorer des solutions concrètes.

Toutefois, en raison de l'absence de formation du nouveau gouvernement, aucune avancée n'a pu être enregistrée jusqu'à présent.

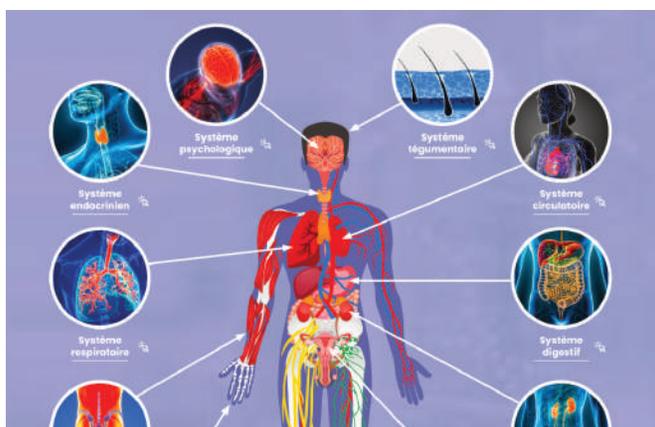
AVIQ – Groupe de travail sur l'accès aux soins de santé



La FFSB a rejoint ce groupe de travail le 19 novembre 2024. Son objectif est de répertorier et diffuser les outils permettant d'améliorer l'accessibilité aux soins pour les personnes handicapées. La FFSB met particulièrement l'accent sur l'accès à l'information médicale en LSFB et sur la sensibilisation des prestataires de soins.



Avancement du site Information sur la Santé en langue des Signes



Le site ISASI est un projet accessible en langue des signes et en français écrit pour permettre aux personnes sourdes et malentendantes d'accéder à l'information sur la santé et de prendre des décisions éclairées concernant leur santé. Le site est régulièrement mis à jour afin de compléter les 12 thématiques sur la santé.



www.isasi.be





Le 25 janvier 2024, la chargée de communication de la FFSB a été invitée à participer à une interview sur la thérapie génique, dans le cadre d'un reportage diffusé par la RTBF. Ce reportage montrait un enfant sourd de 10 ans qui, après avoir reçu une injection dans le cadre d'un traitement expérimental, est devenu «entendant». La RTBF souhaitait connaître l'avis de la FFSB sur cette avancée scientifique et ses implications pour la communauté sourde.

Malheureusement, l'interview diffusée a considérablement réduit les informations transmises par la FFSB. C'est pourquoi nous incluons notre position générale à ce sujet dans ce rapport annuel. Notre objectif est de clarifier notre position, d'expliquer les enjeux sous-jacents et de souligner l'importance d'une approche équilibrée et respectueuse des choix des personnes sourdes.

La thérapie génique : qu'est-ce que c'est ?

La thérapie génique est une approche médicale innovante qui consiste à modifier les gènes d'une personne pour traiter ou prévenir des maladies. Dans le cas de la surdité héréditaire, la thérapie génique vise à corriger les mutations génétiques responsables de la perte d'audition. Cela peut être réalisé par l'introduction de gènes sains dans les cellules de l'oreille interne, dans l'espoir de rétablir la fonction auditive. Toutefois, bien que prometteuse, cette thérapie n'offre pas une guérison

complète et les résultats peuvent varier selon les individus.

La thérapie génique ne guérit pas la surdité à 100%

Nous voulons être clairs sur un point fondamental : bien que la thérapie génique offre des perspectives intéressantes pour les personnes atteintes de surdité héréditaire, elle ne guérit pas la surdité à 100%. Les résultats varient d'un individu à l'autre, et bien que des améliorations de l'audition puissent être possibles, cela ne signifie pas une guérison complète. Il est crucial que les parents, ainsi que la communauté sourde, soient pleinement informés des résultats attendus, des risques et des implications potentielles de ces traitements.

L'importance de préserver l'identité sourde et la langue des signes

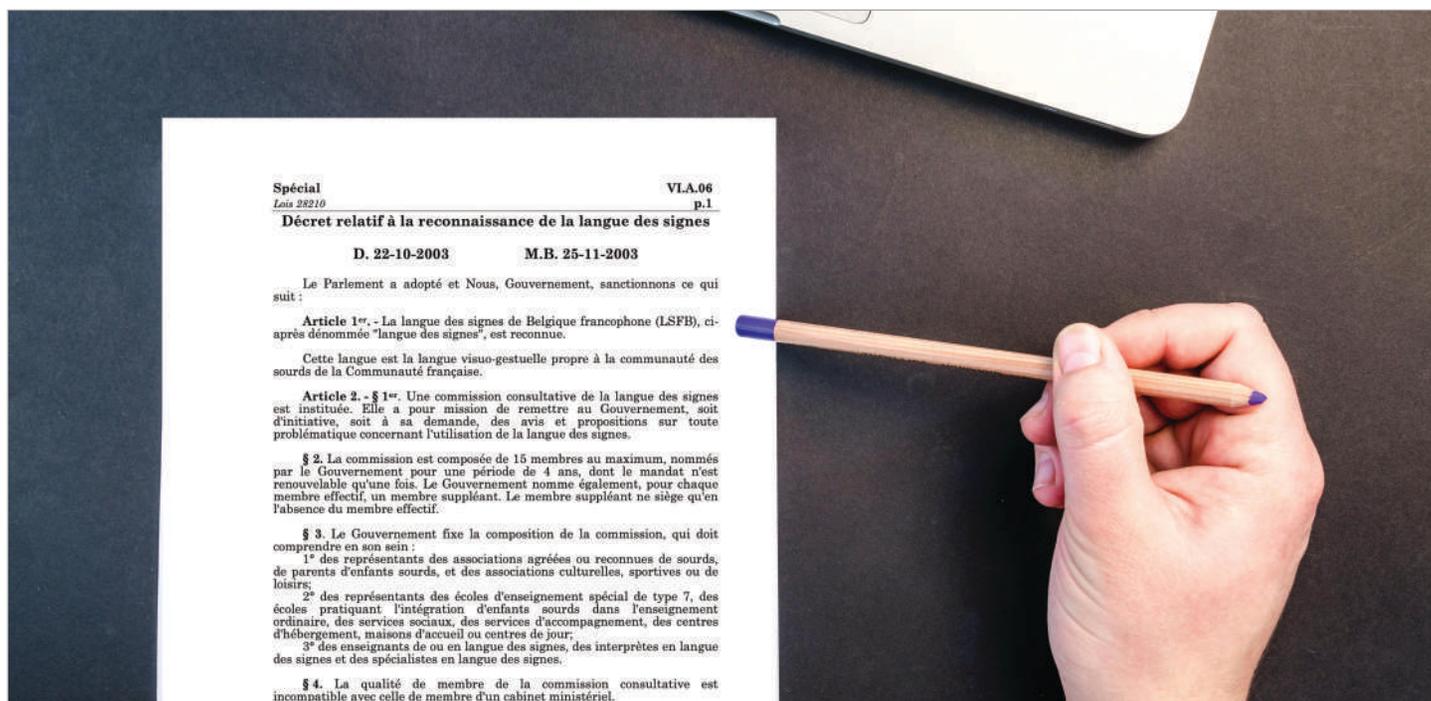
La FFSB plaide fermement pour la préservation de l'identité culturelle des personnes sourdes, et notamment pour le maintien de la langue des signes. La langue des signes est un élément fondamental du développement des enfants sourds, car elle leur permet de s'exprimer pleinement et de s'intégrer dans leur communauté. La FFSB insiste sur le fait que la langue des signes fait partie intégrante de l'identité des enfants sourds, et que cette dimension culturelle et linguistique doit être respectée et protégée.

Une étude¹ de l'Institut Pasteur en France, qui prévoit d'injecter un traitement génique à des enfants âgés de 6 à 31 mois, soulève des questions importantes. À cet âge, les enfants ne peuvent pas prendre une décision éclairée sur un tel traitement. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance d'une information complète dès le diagnostic de surdité, englobant aussi bien les traitements médicaux et les technologies auditives que l'apprentissage de la langue des signes. Il est essentiel que les parents puissent faire un choix éclairé, respecté et soutenu, pour le bien-être de leur enfant.

Garantir une information complète et impartiale

La FFSB ne s'oppose pas aux avancées médicales mais insiste sur la nécessité d'un accès équitable à l'information. Chaque famille doit pouvoir connaître l'ensemble des options, y compris la langue des signes et les solutions technologiques, afin de prendre une décision en toute autonomie. L'autodétermination des personnes sourdes et de leurs familles doit être au cœur du processus, et chaque choix - qu'il s'agisse de la thérapie génique, d'appareils auditifs ou d'une intégration dans la communauté sourde - doit être pleinement respecté.

¹<https://www.pasteur.fr/fr/espace-presse/documents-presse/audiogene-premier-essai-clinique-therapie-genique-france-qui-vise-soigner-surdite-enfant>



Le décret du 22 octobre 2003 relatif à la reconnaissance de la Langue des Signes Francophone de Belgique (LSFB) a été un jalon historique pour la communauté sourde. Cependant, plus de 20 ans après sa reconnaissance, il apparaît que ce texte n'a pas suivi les évolutions législatives et sociales récentes. Bien que la reconnaissance de la LSFB ait permis des avancées, telles que l'introduction d'une formation universitaire en traduction et interprétation français-LSFB, le décret reste limité dans ses effets et ne répond plus pleinement aux exigences des droits humains modernes, notamment en matière d'autonomie, d'inclusion et d'accessibilité.

La FFSB considère qu'une réforme du décret est nécessaire afin de l'aligner avec les évolutions législatives, telles que la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et les nouveaux principes inscrits dans la Constitution. Cette réforme viserait à garantir une meilleure reconnaissance des droits linguistiques et culturels des personnes

sourdes, ainsi qu'à améliorer l'accès aux services essentiels en langue des signes.

Rencontre avec le cabinet de Madame Bénédicte Linard en fin de mandature

Notre chargé de missions politiques et la Direction ont rencontré le cabinet de la Ministre Linard le 30 janvier afin de discuter de la réforme du décret du 22 octobre 2003. Le cabinet s'est montré disposé à nous aider et nous a conseillé de déposer le dossier entre les mains de la Commission consultative de la langue des signes, en plus d'inscrire ce projet comme prioritaire durant la prochaine mandature pour le gouvernement et la ministre de la Culture suivante.

Rencontres avec les Députées bruxelloises et de la fédération Wallonie-Bruxelles de la majorité Azur

En plus d'être une association d'éducation permanente, la FFSB est aussi l'organisation représentative des personnes sourdes (conformément aux obligations

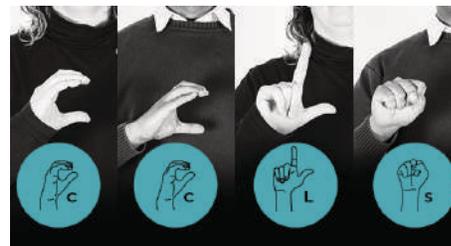
internationales qui pèsent sur la Belgique, en vertu des articles 4, §3 et 3, §3 de la CDPH). En 2024, la FFSB a eu l'opportunité de sensibiliser des Députées bruxelloises aux problématiques des personnes sourdes, signantes ou non.

Ainsi, nous avons pu, le 10 octobre, rencontrer Madame Stéphanie Lange (Les Engagés), son attaché parlementaire et une attachée du cabinet Degryse (Ministre-présidence de la Communauté française) afin de discuter de la réforme du décret sur la reconnaissance de la langue des signes de Belgique francophone (ci-après la LSFB).

Commission Consultative de la Langue des Signes

La Commission Consultative de la Langue des Signes rend des avis sur les questions qui touchent à la langue des signes dans les domaines de compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2024, la Commission a travaillé à l'élaboration d'une proposition de modification du décret pour la CCLS. Du point de vue de la FFSB, réformer le décret est une priorité pour plusieurs raisons. L'une d'elles est que la Commission ne dispose pas d'un secrétariat disponible pour soutenir efficacement le travail du Bureau. Le manque de soutien à l'organisation effective des travaux représente une difficulté considérable pour les membres qui ont très peu de temps à consacrer aux travaux de la Commission. Il a aussi un impact sur la motivation des membres de la CCLS.

La Commission a également eu l'opportunité d'assister à une présentation détaillée du fonctionnement des pôles territoriaux dans l'enseignement. Cette présentation a démontré dans quelle mesure le fonctionnement des pôles ne permet pas de garantir la possibilité aux élèves sourds et malentendants d'accéder à une éducation en langue des signes, ni même de disposer du soutien de professionnels qualifiés et en suffisance par rapport au temps de la scolarité. Et enfin, la Commission a également entamé un travail sur l'accès de certains services de la Fédération Wallonie-Bruxelles par le biais de l'interprétation en langue des signes.



Plénières : 09/04, 11/06,
17/09, 12/11

Groupes de travail : 25/06,
3/09, 25/11

Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles



Le Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles rassemble plusieurs associations représentatives des personnes en situation de handicap en Wallonie. La FFSB en est membre depuis quelques années déjà. L'intérêt de représenter la FFSB au sein du CAWAB est que le CAWAB devient une plateforme relativement incontournable pour les acteurs privés et publics qui veulent avoir une information sur la façon adéquate de se rendre accessibles. Il conseille sur l'adaptation des bâtiments, de l'espace public, de la communication, etc. Il exerce aussi un travail de plaidoyer politique pour un bon nombre de sujets dont les régions ont la compétence (la région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie). Par exemple, le CAWAB tra-

vaille beaucoup sur l'accessibilité des trains, des TEC, de la STIB, des solutions de parking (scan-cars, stationnement de trottinettes, etc.), les distributeurs de banque, et maintenant aussi sur les bornes de recharge électrique. Bien que la mobilité ne soit pas la difficulté numéro 1 des personnes sourdes et malentendantes, l'accès à l'information et à la communication doivent souvent faire l'objet d'une attention particulière et certaines solutions mises en place pour les personnes en situation de handicap concernent aussi les personnes sourdes (scan-cars par exemple).

Le CAWAB se réunit une fois tous les trois mois sous forme de réunions plénières. La

FFSB est aussi membre de son assemblée générale qui a eu lieu cette année le 6 juin et le 19 décembre. En 2024, le CAWAB a aussi organisé pour la première fois les « assises de l'accessibilité » à Bruxelles le 27 juin, d'abord, et puis en Wallonie, le 26 novembre. Ce sont des événements ouverts sur invitation qui permettent de s'informer sur l'accès des personnes handicapées en général dans les régions, sur toutes sortes de sujets. Plusieurs membres de l'équipe de la FFSB y étaient présents pour s'informer.



Dates Plénières : 18/01,
21/01, 4/07, 21/11

Conseil Consultatif des Personnes en Situation de Handicap en FWB



Le Conseil Consultatif des Personnes en Situation de Handicap en Fédération Wallonie Bruxelles a été créé en 2024. Il rassemble des personnes expertes du handicap pour conseiller les pouvoirs publics de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur les sujets dont elle a la compétence. Notre directrice y a été nommée membre effectif. Elle y défend les intérêts de notre Fédération, des associations de et pour personnes sourdes et des personnes sourdes et malentendantes. Le conseil a adopté deux avis en 2024.

- Un premier avis général qui avait pour but d'informer le nouveau gouvernement sur les différents points d'attention prioritaires pour les personnes en situation de handicap en Fédération Wallonie-Bruxelles.



L'avis complet est disponible sur : <https://tinyurl.com/ccph2024>



L'avis complet est disponible sur : <https://tinyurl.com/ccphlangue>

- Un second avis qui soutient le plan d'action en faveur de la LSFB. Cet engagement est essentiel pour garantir l'égalité d'accès des personnes sourdes et malentendantes à l'éducation, aux services publics et à l'information. L'avis souligne la nécessité de renforcer l'enseignement bilingue LSFB-français, d'améliorer la qualité et la reconnaissance des interprètes, et de favoriser la recherche pour enrichir la langue des signes. Il met aussi en avant l'importance de rendre la société plus inclusive en assurant une meilleure visibilité et accessibilité de la LSFB dans les médias et l'espace public. En soutenant cette initiative, le CCPSH défend les droits linguistiques et culturels de la communauté sourde et contribue à une société plus équitable.

Pour l'année 2024, le CCPSH a aussi commencé à travailler à la rédaction d'avis sectoriels et des avis sont en cours de préparation pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et l'enseignement ordinaire. La Directrice de la FFSB a attiré l'attention sur le financement de l'interprétation dans l'enseignement supérieur et le Conseil a attiré l'attention sur le fait que la Fédération Wallonie-Bruxelles doit aussi prendre elle-même ses responsabilités en matière de financements.



Plénières: 15/04, 3/07, 19/09, 5/12.

Conseil Consultatif Wallon des Personnes en Situation de Handicap

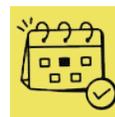


Le Conseil Consultatif Wallon de la Personne en Situation de Handicap existe depuis 2023. Notre Directrice a rejoint ce conseil en décembre 2024 afin, également, d'y représenter les intérêts des associations fédérées et des personnes sourdes et malentendantes. Ce conseil rend des avis aux ministres sur les compétences de la Wallonie.

Le CCWPSH a aussi organisé au Parlement de Wallonie, une matinée de rencontres entre les associations représentatives des personnes en situation de handicap et les députés des parlements de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Région wallonne. Peu de députés étaient présents mais le ministre Yves Coppieters a échangé avec les associations durant toute la

matinée. Était également présent le Président du CCPSH de la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir ci-dessus). Les deux Présidents (du CCWPSH et du CCPSH de la FWB) ont attiré l'attention du ministre sur l'importance de mettre en place le Handistreaming (chaque ministre doit s'occuper du handicap dans les matières dont il a la responsabilité) en Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Ministre Yves Coppieters était bien d'accord et il a promis de travailler sur cela. Notre Directrice a profité de l'occasion pour s'exprimer publiquement et attirer l'attention de l'assemblée sur le fait que la surdité ne peut pas se réduire à une vision médicale comme en témoignent les commerces d'appareillages auditifs que l'on voit partout, et que la dimension sociale

du handicap doit également être prise en compte. Elle a aussi attiré l'attention sur la nécessité de faire coexister des solutions inclusives et des espaces collectifs importants pour la Communauté sourde qui représente une minorité culturelle et linguistique. Elle a rappelé que la Communauté sourde ce sont des personnes sourdes qui signent, mais aussi des personnes entendant qui signent, dont des enfants entendants de parents sourds. Cette communauté a besoin d'être protégée et préservée par les espaces de rencontre collectifs. Le message est très bien passé dans l'assemblée et a été félicité.



Matinée avec le Ministre Yves Coppieters : 27/11
Réunions plénières : 10/12

4.6.5. La commission d'accompagnement d'UNIA

La FFSB est représentée au sein de la commission d'accompagnement d'Unia sur les questions d'égalité et de non-discrimination. Son chargé de missions politiques y siège pour un mandat de trois ans (juin 2023 - juin 2026), renouvelable une fois (jusqu'en juin 2029 au maximum). Il accompagne et conseille le pôle handicap d'UNIA aux côtés des autres acteurs associatifs représentatifs du terrain, tels qu'ESENCA, Inclusion asbl, la Ligue Braille, Liga Alzheimer, etc.

Cinq réunions sont organisées chaque année, le dernier mercredi des mois de janvier, mars, mai, septembre et no-

vembre (aucune réunion n'a lieu durant l'été, de juin à août). Ces rencontres permettent d'échanger sur les bonnes pratiques, les pistes de solutions ainsi que les moteurs et freins à l'inclusion des personnes handicapées à tous les niveaux de pouvoir (sauf en Flandre, depuis son retrait d'UNIA en 2023).

Le 4 novembre, aux côtés de l'ABILS, nous avons aussi rencontré les responsables d'UNIA chargés de la lutte contre les discriminations des personnes handicapées afin de discuter de l'inclusion des personnes sourdes dans le vivre-ensemble.



Centre interfédéral
pour l'égalité des chances



Belgian Disability Forum

Le Belgian Disability Forum défend les intérêts des associations de personnes handicapées belges auprès des instances européennes et mondiales. C'est notamment le BDF qui rédige le rapport de la société civile, en parallèle du rapport de l'État belge, à destination du Comité des droits des personnes handicapées, dont le rôle est d'évaluer la correcte application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées par les différentes autorités belges. C'est donc au travers du BDF que la FFSB attire l'attention du Comité des droits des personnes handicapées au sujet des manquements relatifs aux droits consacrés par la CDPH que l'on peut encore constater en Belgique.

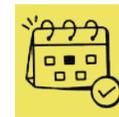
Et justement, la Belgique a été analysée par le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU en 2024. Le BDF s'est donc rendu à Genève pour attirer l'attention sur les manquements de notre Etat. À la suite de ce processus d'évaluation, le Comité des droits a émis de nouvelles recommandations pour la Belgique. Ces recommandations peuvent être décou-

vertes en résumé ici : <https://www.unia.be/fr/connaissances-recommandations/deuxieme-evaluation-comite-onu-2024> elles concernent tous les handicaps. Vis-à-vis des personnes sourdes, on souligne le rappel du Comité des droits des personnes handicapées en faveur d'un droit pour les personnes sourdes à une interprétation en langue des signes des procédures contentieuses (civiles, pénales et administratives), le droit à une accessibilité communicationnelle généralisée (i.e. publique, privée et médiatique) en faveur des personnes sourdes, signantes ou non, la reconnaissance des langues des signes à chaque niveau de pouvoir (puisque seules les 3 communautés ont reconnu leur langue des signes ad hoc), l'amélioration de l'attractivité des professions de l'interprétation et de la traduction en langue des signes, ainsi que l'obligation des autorités d'offrir aux personnes sourdes et à leurs proches un parcours d'apprentissage et de maîtrise de la langue des signes, de même qu'un enseignement en langue des signes auprès des enfants sourds. On regrette, cepen-

dant, qu'aucune remarque ne concerne le droit de participer à la vie culturelle des personnes sourdes, signantes ou non, et, en particulier, l'absence de recommandation concernant leur droit à l'identité culturelle et linguistique ad hoc.

La FFSB est représentée au BDF par l'intermédiaire de plusieurs personnes en fonction des travaux qu'il entreprend. Il s'agit toutefois généralement d'une représentation de notre chargé de missions politiques, de la Direction et du CA.

À l'avenir, le BDF va continuer à travailler sur les thèmes qu'il porte habituellement, mais en plus il va aussi se saisir davantage de l'accessibilité de tout ce qui a trait à la numérisation de la société et à l'utilisation de l'intelligence artificielle.



AG dates: 14/03 et 28/11
Réunions du Comité de suivi de la CDPH pour l'année 2024: 19/01 et 18/09.

Cartes blanches

En 2024, la FFSB n'a pas rédigé de cartes blanches pour la presse, mais elle a soutenu deux cartes blanches et une lettre ouverte initiées par des partenaires de longue date.



4.7.1. Carte blanche 1 - Révision de l'article 150 de la Constitution

La FFSB a co-signé la carte blanche d'UNIA concernant la révision de l'article 150 de la Constitution sur les délits d'incitation à la haine, afin de combler un vide juridique dans les communications virtuelles.



Référence : <https://tinyurl.com/unia150>



4.7.2. Carte blanche 2 - Handistreaming et obligation de standstill

Nous avons soutenu ESENCA dans une carte blanche co-signée au sujet des politiques de handistreaming ainsi qu'au sujet de l'interdiction internationale et constitutionnelle de régresser dans le seuil de garanties juridiques propres aux droits humains des personnes handicapées (obligation de standstill). La carte blanche a été publiée symboliquement le 3 décembre, journée internationale des droits humains des personnes handicapées.



Référence : <https://tinyurl.com/esenca>



4.7.3. Lettre ouverte de l'asbl Lire & Écrire

Nous avons aussi co-signé, avec plus de 600 autres associations et experts, la lettre ouverte de l'asbl Lire & Écrire au sujet du droit à des alternatives humaines à la place des seuls guichets numériques. Il s'agit de sensibiliser au droit d'accéder aux services publics essentiels aussi de manière déconnectée.



Référence : <https://tinyurl.com/droithorsligne>

04 | ACTIONS ET REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

Soirée table ronde avec les partis politiques



Dans le cadre des élections législatives de 2024, la FFSB a élaboré son mémorandum 2024, dont elle a d'abord rendu le contenu accessible en langue des signes via des vidéos.

Souhaitant aller plus loin, nous avons jugé essentiel d'organiser une table ronde avec les partis politiques. Cet événement avait un double objectif :

- Créer un dialogue direct entre les représentants politiques et la communauté sourde autour des revendications portées par notre mémorandum.
- Offrir aux personnes sourdes et malentendantes un espace privilégié pour échanger avec les partis, sans barrière d'accessibilité, contrairement aux débats publics classiques.

En amont de cette rencontre, nous avons organisé un Facebook Live sur le thème des élections 2024. L'objectif était d'expliquer au public l'importance de notre mémorandum et de les préparer à intervenir activement lors de la table ronde.

Par la suite, la table ronde s'est tenue le mercredi 15 mai à La Bastide, à Namur. Nous avons invité les partis MR, PS, PTB, Les Engagés, Ecolo et DÉFI à venir présenter leurs engagements et répondre aux questions du public.

Chaque représentant a exposé les mesures de son programme en lien avec les préoccupations des personnes sourdes et malentendantes. Les échanges, structurés autour de notre mémorandum 2024, ont permis un débat constructif et interactif. Le public a pu interpeller directement les candidats sur des enjeux majeurs, et surtout, les sensibiliser à la nécessité de reconnaître la communauté sourde comme une communauté linguistique et culturelle à part entière.

Les personnes sourdes n'étaient pas un simple public parmi d'autres, mais bien les principaux acteurs du débat. Elles ont pu s'exprimer librement, défendre leurs droits et s'assurer que leurs préoccupations soient entendues et prises en compte par les partis politiques.

« La rencontre organisée par la FFSB avec les partis politiques pendant les élections a été un moment décisif. C'était notre chance de faire entendre nos voix et de défendre nos droits. Participer à ce type d'événement est essentiel pour nous assurer que nos préoccupations sont prises en compte. »
- CREE asbl



Trouvez toutes nos vidéos en LSFB, accompagnées de sous-titres, sur les différents thèmes du mémorandum 2024.



www.ffsb.be/memorandum2024/

05 | GRANDS ÉVÈNEMENTS

Marche balisée



Le 22 juin 2024, la FFSB a organisé une marche balisée à Namêche (Andenne). Cet événement caritatif avait pour objectif de réunir sourds, malentendants et entendants dans un cadre convivial, tout en collectant des fonds pour soutenir les actions de la FFSB. Fort du succès de la précédente édition à Gembloux, cette journée a une nouvelle fois rassemblé de nombreux participants.

Les participants ont pu profiter d'un parcours balisé ponctué de défis et d'animations, tout en découvrant la langue des signes et la culture sourde. La journée s'est poursuivie avec un repas convivial autour d'un barbecue, relançant davantage les échanges dans la bonne humeur.

Lors de cette journée, nous avons pu compter sur le soutien de dix bénévoles investis dans différentes tâches, que ce soit au bar, en cuisine ou pour l'animation des activités. Leur présence et leur engagement ont grandement contribué à la réussite de l'événement. Nous remercions également le CREE ASBL d'avoir animé le parcours avec des jeux, ainsi que l'APE-DAF pour la tenue d'un stand lors de cet événement. Enfin, nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont proposé leur aide spontanément.



Vidéo de la journée

<https://vimeo.com/966736725>



Photos

<https://tinyurl.com/marchebalisee>

La FFSB a eu un impact positif sur ma vie. Les événements comme la Journée mondiale des sourds et le marché de Noël « Vivre Ensemble » à Nivelles sont des moments marquants. Chaque rencontre est agréable, culturelle et enrichissante, et je suis toujours impressionnée par l'entraide et l'organisation. C'est un réel plaisir de participer, et je suis impatiente de continuer à m'engager, notamment à la retraite, pour être bénévole et participer aux activités."

– Ines Masse, bénévole à la FFSB



05 | GRANDS ÉVÈNEMENTS

Journée Mondiale des Sourds – Semaine Internationale des Personnes Sourdes



Du 23 au 29 septembre 2024, la Semaine Internationale des Personnes Sourdes (SIPS) s'est tenue en Belgique, s'alignant sur les thèmes définis par la World Federation of the Deaf. Cette semaine de sensibilisation coïncide avec la Journée Mondiale des Sourds (JMS), organisée le 28 septembre à l'Université Sart Tilman de Liège, marquant la 30e édition de cet événement en Belgique francophone.

Journée Mondiale des Sourds

La Journée Mondiale des Sourds est un événement majeur célébrée à travers le monde. En Belgique, la communauté sourde et malentendante renouvelle chaque année sa confiance à la FFSB pour l'organisation de cette journée.

L'édition 2024 a rassemblé plus de 1 000 participants, sourds et entendants, dans une ambiance conviviale et enrichissante.

La journée a proposé un large éventail d'activités accessibles à tous :

- Trois conférences ont permis d'aborder des thématiques clés, comme l'avenir professionnel des personnes sourdes, les avancées technologiques permettant la traduction automatique de la LSFB, ainsi que la réalité des CODA (enfants de parents sourds). Ces moments d'échange ont rencontré un vif succès et ont stimulé des discussions importantes pour l'avenir de notre communauté.
- Des ateliers variés : discussions philosophiques, groupes d'échanges, initiations

à de nouvelles pratiques culturelles et artistiques, proposés par l'IRSA, HiSourds et Surdi-écoute.

- Des animations interactives : baptêmes de plongée, espaces dédiés aux enfants et aux jeunes, notamment avec l'animation du CREE pour les 3-30 ans, ainsi qu'un coin enfants pour les 0-6 ans animé par Moma.
- Une visite des Ateliers de l'Avenir : cette entreprise de travail adapté, qui emploie une trentaine de personnes sourdes, a ouvert ses portes aux participants pour une immersion dans le monde du travail accessible aux personnes sourdes.

En plus de toutes ces activités proposées, une plateforme d'information a été mise en place avec la participation de 36 organisations tenant des stands. Ces stands ont fourni des informations essentielles sur les services et les aides disponibles pour les personnes sourdes, couvrant un large choix de besoins et d'âges.



Vidéo de la journée

<https://vimeo.com/1014279592>



Photos

<https://flic.kr/s/aHBqjC7xfr>

05 | GRANDS ÉVÈNEMENTS

Journée Mondiale des Sourds – Semaine Internationale des Personnes Sourdes

Semaine Internationale des Personnes Sourdes

Durant la Semaine Internationale des Personnes Sourdes (SIPS), la FFSB a relayé les thématiques définies par la World Federation of the Deaf, en mettant particulièrement en avant quatre journées clés :

Lundi 23 septembre - Droits linguistiques des personnes sourdes

Cette journée a mis en lumière l'importance des droits linguistiques des personnes sourdes, en lien avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD). Une campagne de sensibilisation a invité la communauté à signer le message « Ma langue des signes, mon droit », soulignant l'importance de garantir un accès équitable à la LSF dans tous les domaines de la vie.



Vidéo : Atelier d'information sur les situations d'urgences

<https://vimeo.com/1010211033>

Mardi 24 septembre - Éducation inclusive

La question de l'éducation des enfants sourds a été abordée à travers une collaboration avec l'une de nos associations affiliées, le CREE. Une vidéo a été réalisée pour illustrer les droits fondamentaux des enfants sourds, en insistant sur la nécessité d'une éducation multilingue qui intègre pleinement la LSF.



Vidéo : Éducation inclusive

<https://vimeo.com/1011935893>

Jeudi 26 septembre - Renforcement des communautés sourdes

L'accessibilité aux services d'urgence et aux informations essentielles pour les personnes sourdes a été au cœur des discussions. Parmi les préoccupations soulevées, le manque d'interprètes en LSF dans les services d'urgence, l'absence d'accessibilité aux informations en temps réel et enfin, le besoin de dispositifs adaptés aux personnes sourdes.

Samedi 28 septembre - Célébration de la culture sourde

En parallèle de la Journée Mondiale des Sourds, cette journée a mis en avant le patrimoine culturel sourd, notamment à travers l'histoire et les traditions de la communauté sourde et l'importance de la LSF dans la transmission de la culture sourde.



Le mercredi 18 septembre, la FFSB a organisé une conférence de presse pour présenter la JMS 2024 au grand public. Elle était accompagnée des Mains Ardentes, son association affiliée et partenaire pour cette édition.

05 | GRANDS ÉVÈNEMENTS

Vivre Ensemble



La troisième édition de notre événement « Vivre Ensemble » a été un grand succès. Elle a eu lieu le 14 décembre 2024 dans la Salle Waux-Hall de Nivelles, avec comme touche spéciale un accès totalement gratuit pour les enfants et adolescents de 0 à 18 ans.

Cet événement a pour objectif d'offrir une journée culturelle inclusive aux familles sourdes et entendantes, plus particulièrement aux enfants, autour d'activités ludiques et adaptées afin de profiter de la magie de Noël.

Cette édition a été marquée par une réception VIP en présence du CA, de nos associations affiliées et de nos sponsors, notamment Madame Sarah Akajou, de la Loterie Nationale. Le président de la FFSB, Monsieur Alexandre Bloxs, a saisi cette opportunité pour exprimer à l'assemblée les remerciements de la fédération et lui souhaiter une année 2025 prospère.

Les artisans et créateurs sourds et entendants présents ont pu exposer leurs articles pour le bonheur des participants en quête de cadeaux de Noël originaux.

La joie des enfants était à son comble. Ils ont pu non seulement bénéficier d'ateliers de bricolage, de grimages sur le visage, mais aussi des ballons du gentil clown et d'incroyables tours de magie.

Pour égayer les participants, un spectacle bilingue en langue des signes-français, « Sign'oh les beaux contes », a été présenté par la Compagnie Sur le bout des doigts.

Le Père Noël, accompagné de ses deux lutins, a fait une apparition mémorable, captivant aussi bien les petits que les grands. Cette journée a été pleine de rires, de sourires et d'une ambiance féérique grâce au soutien de nos précieux bénévoles, aux comédiens, à l'incroyable magicien, aux animations destinées aux enfants, à la tombola et aux délicieux repas.



Vidéo de la journée

<https://vimeo.com/1039653208>



L'année 2024 a été marquée par plusieurs initiatives de la FFSB Jeunes, visant à encourager la participation active des jeunes sourds et malentendants, à renforcer leur identité et à leur offrir des espaces d'apprentissage et de réflexion. Ces événements ont permis aux participants de développer leurs compétences, d'échanger sur des thématiques essentielles et de mieux comprendre leur rôle dans la société.

Formation « Leadership et identité sourde »

Le premier grand événement de l'année a été la formation « Leadership et Identité sourde », animée par Timothy Rowies de l'organisation Empoway. Sept jeunes y ont participé et ont exploré deux thèmes essentiels : l'identité sourde et le leadership.



Le week-end du 2 et 3 mars a permis aux participants de s'interroger sur leur propre identité en tant que personnes sourdes et de clarifier leur positionnement dans la société. À travers des échanges interactifs et des ateliers de réflexion, ils ont pu approfondir leur compréhension de ce que signifie être sourd, des défis qui y sont liés, mais aussi des atouts que cela représente.

La question du leadership au sein de la communauté sourde a également été abordée. Les jeunes ont réfléchi à la manière dont ils peuvent s'impliquer activement pour faire évoluer les mentalités et améliorer la reconnaissance de la communauté sourde. L'ambiance de groupe a été particulièrement appréciée pour son esprit solidaire et convivial, permettant à chacun de s'exprimer librement et de repartir avec de nouvelles perspectives.

Journées des citoyens en collaboration avec CREE Jeunes

La citoyenneté et l'engagement politique sont des thématiques essentielles pour les jeunes sourds et malentendants. Afin de les sensibiliser à ces enjeux, la FFSB Jeunes a organisé, en partenariat avec CREE Jeunes, deux journées dédiées à la découverte des institutions politiques belges et européennes :

- 6 avril 2024 : visite du Parlement fédéral belge à Bruxelles (21 participants)
- 20 avril 2024 : visite du Parlement européen à Bruxelles (16 participants)

Ces journées ont permis aux jeunes de visiter les salles des parlements, d'en apprendre davantage sur les institutions politiques, de comprendre leur fonctionnement et d'explorer les différents processus de prise de décision.

L'objectif était de leur donner les clés pour mieux appréhender leur rôle en tant que citoyens et de les encourager à revendiquer leurs droits et à s'impliquer activement dans les débats de société. Les participants ont particulièrement apprécié ces visites, qui leur ont permis d'apprendre de manière concrète et immersive.

Conférence sur le jonglage et le leadership

Dans la continuité de la formation sur l'identité sourde et le leadership, la FFSB Jeunes a organisé, le 17 mai, une conférence sur le jonglage, qui a rassemblé 45 participants.

L'objectif de cette conférence était d'établir un parallèle entre le jonglage et la gestion du leadership. À travers cet atelier original, les jeunes ont exploré des concepts tels que l'équilibre, la coordina-

06

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

FFSB-Jeunes

tion et la gestion du stress, des compétences essentielles pour développer un leadership efficace.

Si la conférence a suscité un vif intérêt et a permis aux participants de repartir avec des réflexions enrichissantes, certains aspects de son organisation doivent être améliorés. Le format de la présentation n'a pas eu l'impact escompté sur le public, et des pistes d'amélioration seront envisagées pour rendre les futures conférences plus interactives et engageantes.

Soirée jeux de société avec CREE Jeunes

Pour clôturer l'année dans une ambiance conviviale, la FFSB Jeunes a organisé une soirée jeux de société, en collaboration avec CREE Jeunes, le 30 novembre 2024. 24 jeunes y ont participé.

Cet événement a permis aux jeunes de découvrir de nouveaux jeux, d'échanger et de renforcer les liens au sein du groupe. Il a également été l'occasion de présenter le calendrier des activités prévues pour l'année 2025, afin d'inciter de nouveaux visages à rejoindre la dynamique de la FFSB Jeunes.

L'ambiance chaleureuse a été appréciée, renforçant l'importance de ces moments de détente pour favoriser la cohésion du groupe et encourager l'engagement des jeunes sourds et malentendants.



Vidéo : Soirée jeux de société

<https://tinyurl.com/ffsbjeunes>

Envie de participer aux activités ?



jeunes@ffsb.be



[instagram.com/ffsb.jeunes/](https://www.instagram.com/ffsb.jeunes/)



Vidéo : Atelier démocratie, partis politiques et élections

<https://tinyurl.com/ffsbjeunes2>

"La collaboration entre le CREE Jeunes et la FFSB Jeunes a été une expérience très positive. Nous avons pu unir nos compétences et nos publics pour organiser des événements marquants, comme la rencontre avec les partis politiques pendant les élections et notre projet sur le thème du vote. Ces initiatives sont cruciales, car elles permettent aux jeunes sourds de se sensibiliser à la politique et de prendre part aux discussions qui les concernent directement."

– Delphine Michiels, CREE Jeunes



Crédit photo : EUDY

Du 12 au 18 août 2024, des enfants âgés de 9 à 12 ans ont participé à un séjour EUDY Camp en Allemagne, sur le thème « Deaf Scout », un programme combinant activités scouts et culture sourde.



<https://eudy.info/>





La section FFSB Femmes poursuit son engagement en faveur des droits et de la visibilité des femmes sourdes. Toutefois, la participation des membres féminins reste un défi. De nombreuses jeunes mamans et femmes actives doivent jongler entre leurs responsabilités professionnelles et familiales, ce qui limite leur disponibilité pour s'investir pleinement dans la section.

Face à cette réalité, nous avons repensé notre approche en organisant des rencontres plus accessibles, au plus proche des participantes, à travers les Cafés Femmes.

Les Cafés Femmes, un espace d'échange et de proximité

Afin d'encourager la participation, nous avons mis en place des rencontres locales dans chaque province francophone de Belgique, en prenant l'initiative de réserver nous-mêmes les salles dans des villes stratégiques, sans dépendre des foyers pour sourds.

Ces rencontres ont rencontré un véritable succès. Les discussions y sont riches et stimulantes, permettant aux femmes de partager leurs expériences, leurs défis et leurs aspirations. Chaque session se conclut sur un sentiment de motivation et de satisfaction, renforçant le désir des participantes de poursuivre ces échanges.

Cependant, si les Cafés Femmes attirent et fidélisent de nombreuses participantes, l'adhésion formelle à la section FFSB Femmes n'est pas encore une priorité pour elles. Leur engagement se porte davantage sur la participation ponctuelle aux événements et manifestations, notamment celles du 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes.

Enfin, une conférence, initialement prévue dans le cadre d'un partenariat avec l'association affiliée Les Mains Ardentes (foyer des sourds de Liège), a dû être reportée à 2025 en raison de plusieurs contraintes telles que le renouvellement des conseils d'administration, l'implication dans l'organisation du bar de la JMS et la grande fête des 160 ans du foyer, qui ont mobilisé de nombreuses ressources, empêchant ainsi Les Mains Ardentes de réaliser la conférence en 2024.

Le 8 mars 2024 : Une première mobilisation encourageante

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la FFSB Femmes a participé aux manifestations organisées par Collective-8 dans chaque province. En collaboration avec la Maison des Sourds, nous avons organisé un atelier de création de slogans, suivi d'un moment de convivialité avant de rejoindre la manifestation à Bruxelles.

Nous avons assisté aux discours de lancement devant la Cathédrale Saint-Michel, puis avons participé au cortège à travers la ville. Notre groupe était principalement composé de femmes sourdes bruxelloises et namuroises, certaines n'ayant pas pu se déplacer en raison de contraintes horaires et logistiques.

L'important est d'avoir amorcé une présence active dans ce type d'événements et d'avoir permis aux femmes sourdes de revendiquer leurs droits dans un cadre inclusif. Par ailleurs, à Namur, la manifestation a également été interprétée en LSFB, garantissant ainsi une accessibilité accrue.



Envie de participer aux activités ?



<http://www.ffsb.be/ffsb-femmes/>



fmariion@ffsb.be



L'année 2024 a été marquée par la continuité et le renforcement des échanges au sein de la section FFSB Seniors. À travers trois réunions organisées à Namur et Bruxelles, les membres ont pu aborder des sujets essentiels pour les seniors sourds, tout en poursuivant leurs projets et réflexions sur l'accessibilité, la technologie et les défis liés à l'âge.

L'accessibilité et les défis technologiques

L'une des préoccupations récurrentes a été l'accessibilité des services et des technologies pour les seniors sourds. De nombreux échanges ont porté sur les applications mobiles, les services d'urgence (comme le SMS 8101 et l'application BE112) et l'impact du numérique sur leur quotidien. Si les avancées technologiques sont perçues comme des outils facilitant la communication, elles restent parfois inadaptées ou difficiles à utiliser pour les seniors.

Par ailleurs, la question de l'accessibilité dans les hôpitaux a suscité des inquiétudes particulières. En plus des barrières liées à la surdité, les membres ont souligné que l'âge constitue un facteur supplémentaire d'exclusion, avec un manque de prise en compte des besoins spécifiques des personnes âgées sourdes dans le milieu hospitalier.

Le projet Deseal : des vidéos adaptées et accessibles

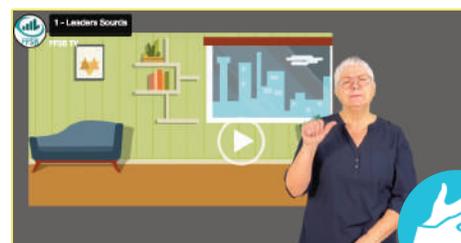
L'un des grands aboutissements de l'année a été l'avancement du projet Deseal, avec la création et l'évaluation de vidéos pédagogiques adaptées aux seniors sourds. Les retours ont été très positifs,

soulignant la clarté et l'accessibilité du contenu proposé. Ce projet constitue une avancée importante pour garantir un accès à l'information adapté aux besoins spécifiques des seniors.

Rencontre entre FFSB Seniors et Doof Vlaanderen Seniors

L'une des rencontres marquantes de l'année a été l'invitation faite par FFSB Seniors à Ingrid Desmaele, présidente de la section Seniors de Doof Vlaanderen, lors de la troisième réunion. Cet échange a permis de découvrir les initiatives mises en place en Flandre et d'envisager des pistes de collaboration pour l'avenir. Le partage d'expériences a mis en évidence des problématiques communes et l'importance de renforcer la solidarité entre les associations seniors sourdes en Belgique.

Pour conclure, la section FFSB Seniors se réjouit de la poursuite de ses collaborations en 2025. Elle vous informe qu'il existe actuellement deux comités Seniors en Belgique francophone : "Génération Seniors" et, à Namur, "Foyer Namur 55+". Une nouvelle section, EBISU Seniors, verra également le jour en 2025, renforçant ainsi le réseau et les initiatives en faveur des seniors sourds.



Projet Deseal : des vidéos LSFB à découvrir sur notre site.



<http://www.ffsb.be/ffsb-seniors>



Des questions ?
Contact : tadnet@ffsb.be



Réunions FFSB-Seniors :
6 février, 14 juin et 9 décembre

06 | ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Le vrai forum de la FFSB

Lors des précédentes conférences des quatre matins, nous avons observé que de nombreux participants, bien qu'animés par un désir fort de s'exprimer, avaient parfois tendance à sortir du cadre du sujet initial. Ces échanges non dirigés ont mis en évidence un besoin crucial de créer un espace d'expression libre dédié à l'écoute des préoccupations spécifiques de la communauté sourde.

C'est dans cette optique que la soirée "FFSB à l'écoute de la communauté sourde" a été réintroduite. Cette initiative, déjà mise en place avant la crise du COVID, s'inscrit dans la continuité du travail de la FFSB pour répondre de manière plus ciblée aux besoins exprimés par ses membres.

La soirée organisée par la FFSB le 29 novembre 2024 a ainsi été une occasion précieuse de recueillir les préoccupations et propositions des membres de la communauté sourde, tout en apportant des

éclairages sur le fonctionnement et les projets de la fédération.

Cette rencontre s'inscrit dans une démarche d'éducation continue, où l'objectif n'est pas seulement de répondre aux besoins exprimés, mais également d'autonomiser les participants en leur offrant des outils et des connaissances pratiques. En effet, lors des ateliers, les membres de la communauté sourde ont pu non seulement exprimer leurs préoccupations, mais aussi acquérir des informations essentielles sur leurs droits et sur les démarches à suivre dans des situations spécifiques. Par exemple, des conseils pratiques ont été donnés sur la manière d'interagir avec les forces de l'ordre ou sur les recours possibles en cas de problèmes avec les services d'interprétation.

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs sujets essentiels à prendre en compte pour améliorer l'inclusion des personnes sourdes, parmi lesquels :

1. Les services d'interprétation



Il est crucial de renforcer la formation pratique des interprètes en les confrontant davantage à des situations réelles. Il est également nécessaire d'améliorer leur répartition sur l'ensemble du territoire wallon et de garantir la qualité des services d'interprétation à distance, tout en assurant une communication fluide entre sourds et entendants.

2. L'accessibilité dans le secteur de la santé



La communauté exprime une forte demande d'adaptation des services, notamment en permettant l'utilisation de la visiophonie pour des consultations à distance ou en cas d'urgence avec un interprète. Par ailleurs, un manque de sensibilisation au handicap chez les professionnels de santé a été constaté, entraînant parfois des situations discriminatoires et inadéquates.

3. La sensibilisation des institutions



Il est nécessaire de former la police, les hôpitaux et d'autres services publics aux spécificités des personnes sourdes et aux protocoles à adopter pour garantir une meilleure inclusion et compréhension.

Des propositions concrètes ont émergé, telles que la création de guides, de bénévoles et d'outils de communication adaptés.

Pour conclure, cette soirée a mis en lumière un besoin généralisé d'ouverture, de collaboration et de réajustement pour mieux répondre aux attentes des personnes sourdes. La FFSB, en tant que porte-parole de cette communauté, poursuivra son engagement pour proposer des solutions pratiques et pour défendre une inclusion plus poussée à tous les niveaux.

LA FFSB À L'ÉCOUTE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE
Rencontre & échanges

Vendredi 29 novembre
Accueil à 19h

Salle 5ème étage FFSB,
Rue du lombard, 8 à 5000 Namur

inscription@ffsb.be
0497/31.13.59

www.ffsb.be / info@ffsb.be
Numéro d'entreprise : 0817 266 155 - RPM Bruxelles
IBAN : BE37 7240 2805 5020 - BIC : KWCEBEB

07 | CONFÉRENCE & ANALYSE DES QUATRE MATINS

La FFSB a eu pour objectif d'organiser quatre matinées de conférences en 2024 dédiées à l'information et au débat. L'objectif principal est de sensibiliser et d'éduquer les participants sur divers sujets et enjeux spécifiques à la communauté sourde. En invitant des experts théoriques et/ou de terrain pour partager leurs connaissances et en encourageant le débat, nous visons à favoriser la réflexion, promouvoir des pratiques innovantes, et soutenir le développement des associations de et pour personnes sourdes. En fin

de compte, ce projet cherche à renforcer les revendications politico-sociales et à soutenir la croissance de la communauté sourde.

Le public cible comprend des personnes et des organisations actives dans le milieu de la surdité. Cela inclut, mais n'est pas limité à, des associations de sourds, des professionnels travaillant avec des personnes sourdes, des militants, et des membres de la communauté sourde.

Chaque matinée était thématique et animée par des experts dans des domaines pertinents pour la communauté sourde. Les thèmes ont été choisis en suivant une méthodologie spécifique, garantissant qu'ils soient pertinents et utiles pour les participants. Les sujets peuvent varier, tels que l'éducation, l'emploi, la santé, les droits politiques, l'innovation technologique, et bien d'autres présentant des enjeux importants.

Dans ces encadrés, vous trouverez les liens des vidéos LSFB des analyses des conférences.



Les aménagements raisonnables



Le 5 juin 2024, la FFSB a organisé à Namur une première matinée de conférence sur le droit aux aménagements raisonnables, en collaboration avec UNIA. Ce droit permet aux personnes en situation de handicap d'obtenir des adaptations essentielles pour garantir leur pleine participation à la société.

Les experts d'UNIA ont rappelé que ces aménagements concernent de nombreux domaines tels que l'éducation, l'emploi, les services publics, les loisirs ; et qu'ils ne peuvent être refusés que s'ils entraînent une contrainte disproportionnée.

Un témoignage a illustré les discriminations encore présentes : une femme sourde a partagé son expérience dans un

parc d'attractions, où l'accès lui avait été refusé en raison de son handicap.

La conférence a également souligné l'importance de signaler ces refus. UNIA accompagne les personnes concernées, propose des médiations et, si nécessaire, intervient en justice pour faire respecter ce droit.

En conclusion, garantir les aménagements raisonnables est une responsabilité collective pour une société plus inclusive et équitable. L'information et la sensibilisation sont essentielles pour faire évoluer les mentalités et assurer l'application effective de ce droit fondamental.



Vidéo de la matinée

<https://vimeo.com/953958290>

Analyse de la conférence du 5 juin 2024
«Le droit aux aménagements raisonnables»



Vidéo

<https://vimeo.com/1039640734>



07 | CONFÉRENCE & ANALYSE DES QUATRE MATINS

Les interprètes sourds



La deuxième conférence du cycle Les Quatre Matins s'est tenue le 19 juin 2024 à la Bastide, à Namur, et s'est centrée sur le métier d'interprète sourd, une profession en pleine émergence et essentielle à l'inclusion des personnes sourdes dans la société. Présentée par Madame Amandine le Maire, Madame Julie Carlier et Monsieur Thierry Haesenne, tous trois interprètes sourds, cette conférence a permis d'explorer plusieurs enjeux autour de l'interprétation et de la traduction en langue des signes par des personnes sourdes elles-mêmes.

L'objectif principal de cette conférence était de sensibiliser à ce métier encore peu reconnu, mais qui joue un rôle crucial dans l'accessibilité et l'autonomie des personnes sourdes. Contrairement aux interprètes entendants, les interprètes sourds sont des locuteurs natifs de la langue des signes et partagent une expérience culturelle et linguistique commune avec la communauté sourde. Cette proximité leur permet d'adopter une approche unique dans la transmission des messages, en prenant en compte non seulement la langue mais aussi les codes culturels et les besoins spécifiques des bénéficiaires sourds.

En fonction des contextes, les interprètes sourds peuvent intervenir seuls ou en co-interprétation avec des interprètes entendants. Leur présence est particulièrement précieuse pour traduire des concepts complexes, adapter des discours selon la

culture sourde ou encore faciliter la communication entre des personnes sourdes aux profils linguistiques variés. Cette conférence a permis de poser les bases d'une reconnaissance officielle du métier d'interprète sourd en tant que profession à part entière, avec ses spécificités et sa valeur ajoutée.



Les échanges qui ont suivi l'intervention des experts ont mis en lumière plusieurs enjeux cruciaux pour l'avenir du métier d'interprète sourd :

A. Le financement des interprètes sourds

Le financement des services d'interprétation sourde demeure une question épineuse. Il est essentiel de mettre en place des solutions financières stables et accessibles, afin de permettre une rémunération juste et équitable pour ces professionnels. De plus, la diversité des contextes dans lesquels ces interprètes interviennent (éducation, santé, culture, etc.) rend cette question encore plus complexe.

B. Les droits des personnes sourdes concernant la présence d'interprètes sourds

Le droit à l'interprétation en langue des signes dans des contextes variés, au-delà des rendez-vous administratifs ou médicaux, est une question essentielle pour garantir une participation complète et égale des personnes sourdes dans tous les aspects de la société. Les débats ont permis de clarifier que ces droits doivent être formalisés et protégés par la loi pour garantir leur mise en œuvre effective.

C. Les rôles multiples des interprètes sourds

Les interprètes sourds ne se limitent pas à des situations strictement institutionnelles ; ils sont également nécessaires dans des contextes informels tels que des festivals, des conférences, des émissions télévisées, et bien d'autres événements publics. Cette diversité de rôles renforce l'idée que l'interprétation sourde est une composante essentielle de l'accessibilité et de l'inclusion.

En conclusion, cette conférence a mis en lumière l'importance de la profession d'interprète sourd, une profession qui, bien qu'encore en voie de reconnaissance, joue un rôle crucial dans l'égalité des droits et l'inclusion des personnes sourdes dans la société.



Vidéo de la matinée

<https://vimeo.com/962235049>



Analyse de la conférence du 19 juin 2024
« Les interprètes sourds »



Vidéo

<https://vimeo.com/1035942633>



07 | CONFÉRENCE & ANALYSE DES QUATRE MATINS

Les appels téléphoniques via des centres relais



Le mercredi 16 octobre 2024, la FFSB a organisé la troisième conférence de son cycle Les Quatre Matins. Cette matinée a été consacrée à un thème crucial pour l'accessibilité des personnes sourdes : les appels téléphoniques via des centres relais. Deux interventions ont alimenté les discussions : la première portait sur l'offre d'aide à la communication pour les appels téléphoniques, nommée AVANOA, et la seconde sur le service Relais-Signes, proposé par les services d'interprétation de Bruxelles et de Wallonie. Ces interventions ont été suivies d'un échange constructif entre les intervenants et le public.

La première intervention s'est concentrée sur AVANOA, un service conçu pour faciliter les appels téléphoniques des personnes sourdes. Mis en place par l'association EBISU, AVANOA permet à ses utilisateurs de bénéficier d'un relais pour effectuer des appels en toute autonomie. Cependant, plusieurs défis ont été abordés : le manque d'interprètes professionnels, le financement insuffisant et les difficultés organisationnelles, notamment l'absence de personnel dédié et la suspension temporaire du service en raison de la crise financière de l'association. Il a été souligné que l'extension de ce service nécessitait une prise en charge structurée de ses coûts.

La deuxième intervention a porté sur le service Relais-Signes, proposé par les services d'interprétation de Bruxelles (SISB)

et de Wallonie (SISW). Ce service permet à une personne sourde de communiquer via un interprète en langue des signes en appelant un numéro spécial. Bien que gratuit pour les usagers, le service fait face à une forte demande et à des ressources limitées. La conférence a mis en lumière des problématiques de files d'attente



longues et de problèmes techniques. Malgré les efforts pour améliorer la situation, comme l'extension des horaires et la préparation d'une nouvelle utilisation de la plateforme ELIOZ pour début 2025, des solutions pérennes de financement sont nécessaires pour répondre à cette demande croissante.

Au-delà de ces deux services, les intervenants ont insisté sur les difficultés rencontrées par l'ensemble du secteur des centres relais, notamment le manque d'interprètes et les contraintes budgétaires. Le besoin urgent d'une politique publique pour financer ces services a été souligné, notamment par la création d'une caisse dédiée à l'accessibilité téléphonique, financée par les entreprises de télécommunications.

L'objectif de la conférence était de renforcer la visibilité des services d'interprétation et des centres relais comme outils essentiels d'inclusion. Les échanges ont permis de préciser que l'accessibilité des télécommunications est un droit fondamental des personnes sourdes, inscrit dans la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées, et que des actions concrètes sont nécessaires pour garantir une autonomie pleine et entière.

Enfin, les recommandations formulées durant cette conférence ont mis l'accent sur le soutien renforcé des pouvoirs publics et l'intégration des services de relais téléphoniques dans une politique nationale d'accessibilité. Des solutions doivent être trouvées pour garantir à chaque citoyen sourd un accès équitable aux moyens de communication, en réponse à la demande croissante et aux enjeux d'inclusion.



Vidéo de la matinée

<https://vimeo.com/1026822948>



07 | CONFÉRENCE & ANALYSE DES QUATRE MATINS

Les pratiques sociales des jeunes sourds d'aujourd'hui



Le mercredi 4 décembre 2024, la FFSB a organisé la dernière conférence de son cycle Les Quatre Matins, consacrée aux pratiques sociales des jeunes sourds d'aujourd'hui. Cette matinée a réuni des experts afin d'éclairer les dynamiques sociales et culturelles qui façonnent la jeunesse sourde contemporaine. Deux interventions principales ont structuré cette conférence : celle d'Olivier Rasquinet, chercheur spécialiste de la communication, et celle du CREE, représenté par Maxime De Volder et Soumaya Hajji, travailleurs encadrant la section CREE Jeunes.

Olivier Rasquinet a ouvert la conférence en présentant ses recherches sur l'évolution des modes de sociabilité des jeunes sourds à l'ère du numérique. Son intervention a mis en évidence la transformation des espaces de rencontre et des habitudes sociales au sein de cette génération. Il a notamment souligné que, si les lieux physiques de rassemblement (comme les foyers de sourds) se font plus rares, les nouvelles technologies permettent aux jeunes sourds de maintenir des contacts et de créer de nouveaux espaces de socialisation en ligne. Toutefois, ces évolutions s'accompagnent d'un recul de la participation aux grands événements communautaires au profit de rencontres en plus petits groupes, ainsi que d'une diversification des identités et des appartenances.

Le CREE a poursuivi cette réflexion en partageant son expertise de terrain. Maxime De Volder et Soumaya Hajji ont témoigné de leur expérience auprès des jeunes sourds et confirmé l'importance croissante des nouvelles technologies dans leurs interactions sociales. Ils ont évoqué les changements observés dans leur rapport à la langue des signes, leur engagement communautaire et leur manière de naviguer entre les mondes sourd et entendant.

Les échanges qui ont suivi ces présentations ont permis d'aborder des thématiques transversales telles que l'évolution des espaces de sociabilité, le rôle des écoles et des associations dans la transmission de l'identité sourde et l'impact des avancées technologiques sur les liens communautaires.

Cette dernière conférence du cycle Les Quatre Matins a ainsi mis en lumière les mutations des pratiques sociales des jeunes sourds, tout en ouvrant la réflexion sur les défis et opportunités qui en découlent pour la communauté sourde dans son ensemble.



Vidéo de la matinée

<https://vimeo.com/1037438646>



Analyse de la conférence du 4 décembre 2024 « Les pratiques sociales des jeunes sourds d'aujourd'hui »

Vidéo & analyse disponibles prochainement sur notre site www.ffsb.be



Forte du succès de la première Journée des Associations en novembre 2023, la FFSB a organisé une seconde édition le samedi 30 mars 2024. Cette rencontre avait pour objectif de poursuivre les échanges entamés avec les associations affiliées, en leur offrant un espace de dialogue et de réflexion collective sur des thématiques essentielles pour la communauté sourde.

Douze associations étaient représentées lors de cette journée riche en échanges et en partages d'expériences. Plusieurs sujets clés ont été abordés, notamment le rôle des sections thématiques de la FFSB (Jeunes, Femmes et Seniors), l'éducation permanente et les moyens de mobiliser les jeunes sourds dans la vie associative.

Un temps de discussion a également été consacré au réseau Bébé-Signes et à la nécessité de positionner la FFSB sur cette question, afin de promouvoir un apprentissage de la Langue des Signes de Belgique Francophone respectueux des besoins et des attentes de la communauté sourde.

Les retours des participants ont confirmé l'importance de ces rencontres, perçues comme un moment privilégié pour ren-



forcer les liens entre les associations et identifier des actions communes. Suite aux priorités identifiées par les associations affiliées, la FFSB a intégré leurs recommandations dans la sélection des thèmes abordés lors du cycle de conférences Les Quatre Matins. Ces matinées thématiques, organisées chaque trimestre, poursuivront la dynamique engagée en approfondissant des sujets clés pour la communauté sourde.



Vidéo

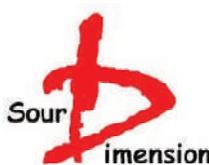
<https://vimeo.com/929112162>

Représentations variées

Présence aux Assemblées Générales ou réunions de partenaires de certaines associations

La FFSB est représentée aux assemblées générales des associations dont elle est un membre fondateur. Elle ne se représente pas aux assemblées générales des associations affiliées, sauf sur invitation ponctuelle. Elle a donc assisté à l'AG de Surdi-écoute le 20 juin et à celle du SAREW le 21 juin.

La FFSB participe aussi à la réunion des partenaires de Sourdimension qui a lieu une fois par an, cette fois le 3 octobre. En dehors de ces représentations qui revêtent un caractère officialisé, la FFSB rencontre aussi individuellement plusieurs de ses associations affiliées durant l'année, que ce soit dans le cadre de projets ou non.



09 | RELATIONS INTERNATIONALES

La FFSB entretient des liens étroits avec des organisations internationales qui défendent les droits des personnes sourdes comme l'European Union of the Deaf et la World Federation of the Deaf. Ces collaborations permettent non seulement d'échanger des bonnes pratiques, mais aussi d'avoir un impact plus large sur les politiques européennes et mondiales en matière d'accessibilité, de reconnaissance des langues des signes et d'inclusion.

European Union of the Deaf



L'European Union of the Deaf (EUD) est une organisation non gouvernementale qui fédère les associations nationales de personnes sourdes des États membres de l'Union européenne. Elle œuvre pour la reconnaissance des langues des signes, l'accessibilité et l'égalité des chances, en défendant les droits des personnes sourdes à l'échelle européenne.

L'adhésion de la FFSB à l'EUD est essentielle pour représenter les intérêts des personnes sourdes de Belgique francophone. Ce partenariat favorise le partage d'expériences, le soutien mutuel entre associations et une influence accrue sur les politiques européennes en matière d'accessibilité et de droits linguistiques.

- Séminaire sur le recensement des personnes sourdes

La FFSB a participé à un séminaire en ligne organisé par l'EUD sur le recensement des personnes sourdes en Europe.

Les statistiques sur la surdité sont manquantes dans tous les pays d'Europe membres de l'EUD. Cependant, certains de ces pays ont développé des bonnes pratiques. L'EUD a donc organisé un séminaire en ligne afin de se présenter mutuellement ces bonnes pratiques et de rassembler les points d'attention indispensables à un bon recensement.



L'EUD a l'intention de prendre une part plus active dans l'élaboration de projets ou de recommandations en faveur d'un véritable recensement des personnes sourdes en Europe. Notre Directrice a assisté à ce séminaire car elle suit de près les données disponibles et est sensible aux difficultés qui se présentent lorsque des études sont réalisées auprès des personnes sourdes. Au cours de ce séminaire, elle a appris notamment que l'Irlande avait intégré les personnes sourdes à son dernier recensement, en collaboration étroite avec leur association représentative, ce qui démontre que c'est tout à fait possible !

- Assemblée Générale et séminaire EUD à Bruxelles

En 2024, la Belgique a accueilli l'Assemblée Générale de l'EUD. La FFSB, en partenariat avec Doof Vlaanderen, a contribué à l'organisation de cet événement qui a rassemblé des représentants de 28 pays. Deux thématiques majeures ont été mises en avant : le bénévolat et l'accessibilité des hôpitaux. La FFSB a particulièrement travaillé sur ce dernier sujet en collaboration avec le Comité Accessibilité Santé des Sourds de Namur. Cet événement a été un succès et a mis en évidence l'importance du travail commun pour améliorer les conditions de vie des personnes sourdes à l'échelle européenne.

World Federation of the Deaf



Nous sommes également affiliés à la World Federation of the Deaf (WFD), une organisation internationale à but non lucratif et non gouvernementale regroupant des associations de personnes sourdes de 133 pays.

Le congrès mondial de la WFD a lieu tous les quatre ans, le dernier s'étant tenu en 2023. Cette année, il n'y a pas d'événement majeur à signaler, si ce n'est que nous continuons à suivre et à promouvoir leurs directives dans le cadre de la Semaine internationale des personnes sourdes.

10 | RÉCOLTE DE FONDS

Comment nous soutenir ?



À titre personnel



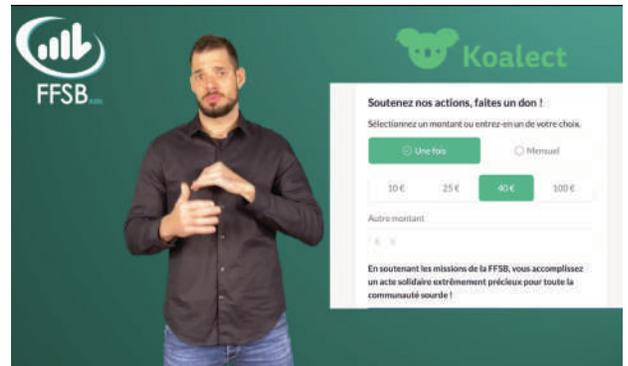
Dons en ligne : Utilisez la plateforme Koalect pour faire un don via notre site web ou en scannant le QR Code fourni. Vous pouvez également effectuer un virement bancaire directement sur notre compte.

Devenez un donateur régulier en soutenant nos missions en tant que «Donateur en Or». Avec un don mensuel de seulement 15€, vous offrirez à l'équipe de la FFSB une stabilité accrue dans la planification de ses projets, devenant ainsi un partenaire essentiel pour la concrétisation de nos réalisations.



Lien vers la plateforme Koalect
<https://bit.ly/3uNdIDR>

Faire un legs en duo : Le legs en duo offre une opportunité fiscalement avantageuse pour léguer une partie de ses biens à une bonne cause. Il permet à deux bénéficiaires d'être désignés, incluant les héritiers désignés et une association de choix. Cette option est particulièrement intéressante pour ceux qui n'ont pas d'héritiers directs ou souhaitent léguer à des personnes sans lien de parenté, évitant ainsi des droits de succession élevés, tandis que le taux des droits de succession peut être réduit à 0% pour le donateur.



Vidéo : « Comment utiliser Koalect ? »

<https://vimeo.com/820873407>



En tant que société ou entreprise

Soutenez-nous à travers le mécénat, un sponsoring (soutien financier, matériel, en nature ou humain) et par la création d'un partenariat.



Participez aux prochains événements

Envie de découvrir nos prochains événements? Rien de plus simple ! Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux ou inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle pour recevoir notre programme directement dans votre boîte mail.



Lien pour s'inscrire à la newsletter :
<http://eepurl.com/bynRIT>



Devenez bénévole



Nous recherchons des bénévoles passionné(e)s et motivé(e)s pour nous accompagner lors des différents événements organisés par la FFSB au profit des personnes sourdes et de leur entourage.



Il vous suffit de cliquer sur ce lien et de remplir le formulaire :
<https://forms.gle/mQimq2nr7gmcPwZV6>

Passez par notre boutique



Une excellente manière de nous soutenir est d'acheter nos différents goodies durant nos événements ou nous aider à les vendre : t-shirt, casquette, pin's, magnet.

**Soutenez-nous et rendons ensemble
le monde plus inclusif.**

Partagez sur les réseaux sociaux !



Un petit geste pour nous, un **grand impact** pour notre visibilité.

11 | REPRÉSENTATIONS EN 2024



JANVIER

12 janvier 2024 : Nouvel an Doof Vlaanderen

15 janvier 2024: Rencontre Infrabel

18 janvier 2024 : Plénière CAWAB

26 janvier 2024 : Rencontre avec la Secrétaire d'État Marie-Colline Leroy

30 janvier 2024 : Espace de dialogue de l'ABILS

31 janvier 2024 : Rencontre ASBL Les Malentendants

FÉVRIER

8 février 2024 : Chair « International Francqui Professor »

10 février 2024 : Rencontre ASBL AYA

MARS

2 mars 2024 : Enterrement Michel François

12 mars 2024 : RDV CSA avec ABILS

14 mars 2024 : AG du Belgian Disability Forum

18 mars 2024 : Inclusion Person with disabilities

21 mars 2024 : Plénière CAWAB

AVRIL

11 avril 2024 : Activités 55+ Namur

12 avril 2024 : RDV ASBL Les pissenlits

13 avril 2024 : Souper Surdimobile

15 avril 2024 : 1^{er} Conseil consultatif de la personne handicapée en FWB

18 avril 2024 : Participation au salon Municipalia

25 avril 2024 : Séminaire interuniversitaire sur les études sourdes et la Isfb

MAI

23-24 mai 2024 : Assemblée Générale de l'EUD

28 mai 2024 : CSA - panel évaluation Isfb

JUIN

27 juin 2024 : CAWAB - assises sur l'accessibilité bruxelloise

28 juin 2024 : Départ retraite Alain Klinkenberg

NOVEMBRE

26 novembre 2024 : Assises Wallonnes CAWAB

27 novembre 2024 : CCWSPH Conférence Yves Coppieters

28 novembre 2024 : AG du Belgian Disability Forum

DÉCEMBRE

19 décembre 2024 : AG CAWAB

20 décembre 2024 : Marché de Noël de la Bastide

12 | PROJETS 2025



Journée des associations

Le samedi 29 mars 2025, nous organiserons à nouveau la journée des associations afin de renforcer la transmission des connaissances entre la FFSB et les associations partenaires, en favorisant la collaboration et l'écoute mutuelle.



Cycle de conférences des 4 matins



Nous proposerons quatre conférences en 2025, abordant des thématiques essentielles pour la communauté sourde.

16 avril : La surdité : handicap ou minorité linguistique ?

Cette conférence mettra en lumière la double perception de la surdité : d'un côté, un handicap nécessitant des aménagements, de l'autre, une identité culturelle et linguistique à part entière. Elle soulignera les enjeux politiques et sociaux liés à cette dualité.

18 juin : L'accès à l'emploi des personnes sourdes : quelles aides pour les employeurs ?

De nombreuses questions subsistent sur les aides destinées aux employeurs en Wallonie et, dans une moindre mesure, à Bruxelles. Cette conférence visera à clarifier leur fonctionnement, leurs objectifs et leur impact réel sur l'inclusion professionnelle des personnes sourdes.

15 octobre : Les actions diversifiées pour l'accès à la santé des personnes sourdes.

Le manque d'accessibilité aux soins reste un enjeu majeur en Belgique et en Europe. Cette conférence mettra en avant des initiatives existantes, leurs réussites et leurs limites, afin d'identifier des pistes d'amélioration.

3 décembre : Les violences intrafamiliales : quelles politiques de sensibilisation de prévention et d'accompagnement auprès des personnes sourdes ?

Un sujet encore tabou, mais crucial. Cette conférence abordera les défis spécifiques des personnes sourdes face aux violences intrafamiliales et les obstacles à une prise en charge adaptée.



Crédit illustration : Designed by Vectorarte / Freepik

Inclusion numérique

Ce projet vise à renforcer l'inclusion numérique des personnes sourdes et malentendantes à travers trois axes clés :

1. Formation à la communication vidéo : Formation des associations à l'utilisation d'outils numériques pour créer des vidéos accessibles en langue des signes, permettant une meilleure communication et diffusion d'informations de qualité. Une sensibilisation à la littératie médiatique viendra compléter ce volet.

2. Inclusion numérique des seniors sourds : Formation des seniors sourds à l'utilisation des applications numériques (e-banking, santé, services publics) pour les aider à surmonter les défis du monde digital et favoriser les échanges intergénérationnels.

3. Sensibilisation à l'intelligence artificielle : Sensibilisation des personnes sourdes aux opportunités et aux risques liés à l'IA, y compris l'utilisation de ChatGPT, la traduction automatique en langue des signes, et les questions éthiques liées à l'usage d'avatars numériques.

Dans cette perspective, une formation ça Claque 5 sera organisée afin d'apprendre et puis de permettre la création de vidéos de sensibilisation basées sur les constats issus de la formation des seniors sourds. Ces vidéos deviendront un véritable outil en faveur de l'inclusion numérique et permettront de faciliter l'accès à l'information et à la compréhension des enjeux de l'IA pour la communauté sourde.



Crédit photo : Google street view

Marche balisée à Beauraing

Un événement très attendu qui se tiendra le samedi 28 juin 2025 à Beauraing. Cette édition bénéficiera de l'implication active de deux bénévoles de la région, désireux de contribuer à sa préparation.



Envie de connaître toutes nos activités ?
Découvrez et téléchargez notre calendrier 2025 !



<https://tinyurl.com/calendrierffsb>

Ce calendrier répertorie toutes nos activités prévues en 2025. Restez cependant attentifs et attentives aux dates qui pourraient être susceptibles de changer. Nous vous préviendrons bien sûr, à l'avance, via notre site internet, et nos réseaux sociaux.



Crédit photo : Jean-Pol GRANDMONT

Journée Mondiale des Sourds à Mons

Cette année, la Journée Mondiale des Sourds aura lieu le samedi 27 septembre à Mons, en partenariat avec la Silencieuse Boraine de Mons.



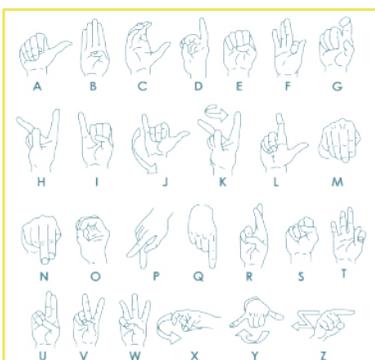
Vivre Ensemble

Un moment de convivialité ouvert à tous (sourds et entendants), conçu dans un esprit familial et festif, idéal pour les enfants en cette période de fin d'année. L'événement se tiendra dans la province du Brabant wallon.



Information Santé en langue des Signes

Une nouvelle campagne de sensibilisation sera lancée pour promouvoir l'utilisation du site ISASI auprès des établissements hospitaliers et professionnels de la santé.



Où apprendre la langue des signes ?

Découvrez les écoles, les formations, les associations qui proposent des cours sur notre site : www.ffsb.be/apprendre-langue-des-signes/

Au plus vous aurez de contact avec des personnes sourdes/ malentendantes bonnes signeuses, au plus vous allez progresser, alors **n'hésitez pas à venir nous rencontrer** lors de nos activités !

— L'alphabet de la LSFB - Langue des Signes de Belgique Francophone





FFSB
ASBL
Fédération Francophone
des Sourds de Belgique

RAPPORT ANNUEL 2024



NOUS LES REMERCIONS POUR LEUR SOUTIEN



be equal
be.brussels



s'investir dans
le bien-être
et la prospérité



www.ffsb.be / info@ffsb.be

Numéro d'entreprise : 0417.366.155 - RPM Bruxelles.
IBAN : BE37 7340 3805 5028 - BIC : KREDBEBB